ASA DU CANAL DE VENTAVON SAINT TROPEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS	Exercice : 2019

DM 2019-002 Affectation du résultat 2018

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit avril
le conseil syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Poet, sous la présidence de POINCELET Daniel.

Nombre de membres en exercice : 10
Présents : 9
Votants : 9
Date de convocation : 28/03/2019

Présents : POINCELET Daniel, GARCIN Christian, ISNARD René, NAL Jean Noel, ROBERT Daniel, VALENTINI Bruno, BARDONECHE Gérard, MAGNAN Christian, TROJA Christian.

Absents : GALLO Christian.

Secrétaire de séance : NAL Jean Noel.

Objet : Affectation du résultat 2018

Le Président expose au conseil syndicat qu'il convient de procéder à l'affectation du résultat issu du compte administratif 2018 et de l'affecter au budget principal 2019, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		**RECETTES**	**DÉPENSES**
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 537 401.73	
	TOTAL :	**1 537 401.73**	**0.00**

INVESTISSEMENT :		**RECETTES**	**DÉPENSES**
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		1 114 098.83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 114 098.83	
	TOTAL :	**1 114 098.83**	**1 114 098.83**

TOTAL :	**2 651 500.56**	**1 114 098.83**

Le Président invite le conseil syndical à voter ces crédits.
le conseil syndical après en avoir délibéré, vote les décisions indiquées ci-dessus.
Fait et délibéré à Le Poet, les jours, mois et an que dessus.

ARRIVE EN PREFECTURE LE
04 JUIN 2019
TRANSMISSION ASA

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :

Le Poet, le 18/04/2019
Le Président

Association Syndicale Autorisée
Le Président
ASA CANAL DE VENTAVON SAINT-TROPEZ

Daniel POINCELET